



Fiche d'inscription individuelle

A retourner par courrier ou courriel au BILD - Service des Centres de Jeunes
50, rue de Laborde - 75008 PARIS - Tél. : 01 43 87 25 50 - contact@bild-documents.org

Avant de remplir cette fiche, nous vous demandons de lire attentivement la présentation de nos centres et nos conditions générales de participation. Nous vous rappelons que l'inscription à nos centres comporte l'engagement, pour chaque jeune, de participer aux activités, notamment linguistiques, et de se conformer aux règles de vie en collectivité.

CENTRE CHOISI :

1^{er} choix :

du au

2^e choix :

du au

(Prière d'indiquer un deuxième centre pour le cas où le premier serait complet)

Si première inscription, comment avez-vous eu connaissance de notre organisme ?

PARTICIPANT(E)

Prénom et nom :

Sexe : Date de naissance :

Age au moment du séjour : Nationalité :

Langue maternelle :

Adresse e-mail du jeune :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ

Nom :

Rue :

Code postal : Ville :

Nom du professeur d'allemand : M^{me} M.

Classe :

Pratique de l'allemand : 1^{ère} langue

2^{ème} langue

Classe bilingue

Nbre d'années d'étude de l'allemand *(au moment du séjour)* :

Remarques :

PARENTS/REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Prénom et nom, parent 1 :

Profession :

Prénom et nom, parent 2 :

Profession :

Adresse de facturation :

Code postal : Ville :

Email parent(s) :

Tél. portable parent 1 :

Tél. portable parent 2 :

Je souhaite communiquer ces numéros de téléphone aux autres participants à des fins de covoiturage.

PERSONNE, AUTRE QUE LES PARENTS, À JOINDRE EN CAS D'URGENCE :

Nom :

Tél. :

Relation à l'enfant :

VOYAGE

J'ai compris que le voyage se fait en groupe, en train, au départ de Paris et retour.

Remarques :

INFORMATIONS MÉDICALES

Ces informations sont essentielles pour l'organisateur afin d'assurer la sécurité physique et morale de votre enfant.

Votre enfant a-t-il un problème de santé (physique ou morale) / des restrictions alimentaires ?

Joindre obligatoirement un courrier explicatif pour tout problème particulier.

RÉDUCTIONS

Je parraine / je suis parrainé(e) par :

Nom du participant parrainé / parrain :

Réduction frères/sœurs

Inscriptions multiples dans la même année civile

CONCERNANT VOTRE ENFANT

Quels sports pratiques-tu ?

As-tu des passe-temps, des intérêts particuliers ?

Dans le séjour choisi, quelles sont les activités qui t'intéressent le plus ?

As-tu déjà participé à un séjour du BILD ? oui non

Quand et où ?

As-tu déjà fait d'autres séjours en Allemagne ? Si oui, précise :

SÉJOUR LANGUE & SKI

Niveau de : ski snowboard :

grand débutant intermédiaire confirmé

Je souhaite louer skis et chaussures

Je souhaite louer snowboard et chaussures

Je souhaite louer un casque de sécurité

J'amènerai mon propre matériel

Les soussignés déclarent avoir pris connaissance en détail des conditions de participation à nos séjours au dos de cette fiche. Celles-ci contiennent entre autres de nombreuses informations pratiques à connaître avant l'inscription.

Fait à, le

Lu et approuvé,

Signature des parents

Signature du participant

N.B. L'inscription n'est définitive qu'après versement d'un acompte de 250 € et confirmation de la part du BILD.

Cette fiche d'inscription peut nous être envoyée par mail ou par courrier et accompagnée d'un acompte de 250 € (de préférence par virement). L'encaissement de cet acompte valide l'inscription. Toute inscription envoyée dans le mois qui précède le départ doit être accompagnée du montant intégral du forfait.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription à nos séjours implique de la part des parents et des jeunes qu'ils souscrivent aux objectifs indiqués dans cette brochure et aux clauses du règlement général mentionné ci-dessous. Les jeunes Allemands qui participent à nos rencontres sont recrutés par les soins de notre bureau allemand à Wasserburg.

Inscriptions

Elles sont faites par ordre d'arrivée et ne sont définitives qu'après versement d'un acompte de 250 E et d'une confirmation de notre part.

Le solde est payable au plus tard un mois avant le départ, faute de quoi la réservation peut être annulée. Les inscriptions prises dans le mois qui précède le départ doivent être accompagnées du montant intégral des frais de séjour. Les paiements en espèces, chèque, virement et chèques-vacances sont acceptés, et peuvent se faire de manière échelonnée. La petite taille de notre équipe et son fonctionnement associatif ne permettent pas d'accuser bonne réception des courriers et des paiements ; merci de bien vouloir éviter toute sollicitation en ce sens.

Suite à l'envoi d'une inscription et sous réserve de disponibilité, une facture et confirmation d'inscription vous sera envoyée par courriel dans le mois qui suivra.

Enfin, trois semaines avant le séjour, chaque participant recevra par courriel un dossier complet de préparation au départ.

Annulation

En cas de désistement, prévenir l'association par écrit. L'annulation d'une inscription entraînera la perception de frais d'annulation :

- plus de 40 jours avant le départ : retenue de 100E pour frais de dossier ;
- entre 40 et 31 jours avant le départ: l'acompte de 250E est acquis au BILD ;
- entre 30 et 16 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
- entre 15 et 8 jours : 50 % du prix total ;
- moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total.

Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.

En cas d'annulation par le BILD, les sommes versées sont remboursées en intégralité et délie le BILD de tout engagement. Une solution de remplacement est proposée dans la limite des places disponibles.

Prix forfaitaires

Les prix indiqués comprennent :

- le voyage accompagné en train aller-retour en 2^e classe Paris-Paris
- la pension complète
- le travail linguistique
- la participation aux activités (sauf mention de suppléments, cf. détails dans § ultérieur)
- l'encadrement par nos équipes d'animation
- l'assurance (cf. détails dans § ultérieur).
- les frais de dossier (inscription, adhésion).

Les subventions de l'OFAJ sont déjà déduites de nos tarifs. Nous nous réservons le droit de modifier nos prix si le montant de celles-ci venait à changer.

Les ressources financières issues d'une inscription sont intégralement allouées à l'organisation de la rencontre de jeunes et aux exigences de qualité pédagogique souhaitées par le BILD.

Inscrits dans une démarche inclusive, nos séjours s'adressent à tous les publics. L'équipe du BILD se tient à l'écoute de chaque jeune pour favoriser sa participation aux différents programmes.

Les frais supplémentaires qui pourraient être occasionnés par des grèves ou des intempéries sont à la charge entière des familles.

Voyage

Inscrit dans une démarche d'écomobilité, le BILD favorise systématiquement le train pour le voyage de ses groupes. Les groupes se forment à Paris ; l'heure de rassemblement et le lieu du rendez-vous seront communiqués trois semaines environ avant le départ. Si un participant manque le train, les frais de voyage individuel pour se rendre sur place sont à la charge de la famille.

Lorsque la domiciliation ne justifie pas le passage par Paris, les participants, en fonction de leur domicile, rejoignent le groupe en cours de route, ou bien se rendent sur place par leurs propres moyens.

Le voyage de groupe prime sur le voyage individuel. Toute montée en cours de route ou tout voyage sortant du cadre du voyage de groupe se fait sous la responsabilité des responsables légaux.

Pour le voyage aller, les participants doivent se munir d'un repas froid et d'une bouteille d'eau. Au retour, ceux-ci sont fournis par la maison. Lors du départ, les parents sont priés de remettre aux accompagnateurs la fiche sanitaire de liaison, la fiche d'autorisation parentale, ainsi que, pour tous les centres en Allemagne et pour Ciboure, la carte européenne d'assurance maladie et l'autorisation de sortie de territoire.

Pièces d'identité

Sont obligatoires :

- pour l'ensemble des séjours : une carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- également, pour les séjours en Allemagne et Ciboure : une autorisation de sortie de territoire.

A défaut de ces documents, le jeune ne sera pas pris en charge par le BILD.

Facturation

Les participants qui rejoignent le groupe en cours de route sont inscrits sur notre billet collectif, aucune réduction sur le prix mentionné dans la brochure ne peut être consentie. Ceux qui se rendent directement sur place bénéficient d'une allocation forfaitaire de voyage calculée en fonction du lieu de résidence et du lieu de séjour. Le BILD doit être informé de tout voyage individuel, et ce au plus tard avant la réservation des billets du voyage de groupe, faute de quoi le versement de cette allocation ne peut être garanti.

Lorsque la domiciliation nécessite le passage par Paris, tout participant non Francilien bénéficie d'une allocation de voyage, calculée en fonction du lieu de résidence.

Cette allocation est déduite de la facture qui est adressée à la famille après le versement de l'acompte.

Transfert dans Paris

Pour les enfants de moins de 16 ans habitant en province, nous pouvons organiser des transferts de leur gare d'arrivée à Paris intra-muros au lieu de rassemblement du groupe. Ce service revient à 40 E par accueil (80 E pour l'aller et le retour), pour un transfert de gare à gare. Les frais de transports publics sont pris en charge par le BILD.

Votre demande devra nous parvenir au moins 4 semaines avant le départ effectif. Passé ce délai, nous ne pourrions plus garantir ce service.

Inscriptions multiples au sein d'une même famille

Pour tous vos enfants, une fois procédé à l'inscription plein tarif de votre aîné (ou du plus âgé des inscrits) à l'un de nos séjours, vous bénéficierez d'une remise de 10 % sur la base du séjour seul pour toute inscription supplémentaire à un séjour réalisé la même année calendaire. Cette remise s'applique dès l'inscription d'un second enfant d'une même famille ou dès le second séjour du même enfant au cours de l'année.

Parrainage

Votre enfant a déjà participé à un séjour du BILD et il veut maintenant partager son enthousiasme avec un ami ? Votre enfant peut parrainer son inscription !

Pour tout parrainage d'un jeune n'ayant encore jamais, ainsi que ses frères et sœurs, participé à nos rencontres, une réduction de 10 % sur le séjour du jeune parrainé sera accordée. Cette réduction parrainage de 10 % sera aussi octroyée à votre enfant s'il s'inscrit à nouveau à un séjour du BILD : ce séjour doit avoir lieu au cours de la même année civile que celui de l'enfant parrainé.

Activités avec supplément

Pour certains séjours, des activités avec supplément payant peuvent être proposées en fonction des disponibilités. Leur tarif est communiqué aux parents un mois avant le séjour. L'inscription à ces activités se fait sur place avec les animateurs, et est facultative.

Hébergement

En France et en Allemagne, les maisons qui accueillent nos groupes sont agréées par les services nationaux compétents et remplissent les normes d'hygiène et de sécurité requises. Il s'agit de maisons de jeunes avec hébergement collectif en chambres de 3 à 8 lits. Les jeunes sont logés en chambres franco-allemandes non mixtes. Les maisons disposent toutes de leurs propres salles de cours et d'activité. Le blanchissage et l'entretien des vêtements y sont assurés par les jeunes eux-mêmes. Des machines à laver payantes et espaces de séchage sont mis à disposition sur chaque lieu de séjour. Draps et couvertures sont fournis.

Une participation active des jeunes à certains services est demandée, par exemple : entretien des chambres, service de table.

Nourriture

Les coutumes allemandes sont sensiblement différentes des habitudes françaises en ce qui concerne les repas. Le dîner, qui a lieu entre 18 et 19 h, est habituellement servi froid (charcuterie, fromage, pain, beurre, etc.).

Droit à l'image

Les participants et les parents acceptent que les photos réalisées au cours du séjour soient utilisées par le BILD dans le cadre de sa communication interne et externe pour illustrer sa présence Internet, ses brochures, ou celles de ses partenaires, sauf avis contraire du participant ou de ses responsables légaux, par écrit dans le délai d'un mois à l'issue du séjour.

Enquête de qualité

En fin de séjour, nous demandons aux jeunes de remplir un questionnaire où il est demandé d'apprécier le séjour. Nous les invitons à le remplir avec soin et objectivité. Ces appréciations sont pour nous indispensables car elles nous permettent de déceler les points sur lesquels nous devons porter plus particulièrement nos efforts afin d'améliorer encore la qualité de nos séjours. Nous remercions d'avance les participants pour l'aide précieuse qu'ils nous apporteront dans ce domaine.

Assurance

Le BILD souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, ainsi que celles de ses préposés et des participants aux activités qu'ils proposent. Les assurés sont tiers entre eux. Ce contrat ne couvre pas la maladie, les vols, pertes ou avaries qui pourraient survenir au cours du voyage ou pendant le séjour. Les objets de valeur (smartphone, ordinateur portable, baladeur numérique, etc.) ne sont pas couverts par notre assurance. Le BILD décline toute responsabilité en cas de casse ou de perte des dits objets.

Maladie et frais médicaux

Afin de faciliter la prise en charge financière des soins médicaux en dehors du territoire français en cas de maladie, tout participant à nos séjours en Allemagne ou à Ciboure doit avoir une carte européenne d'assurance maladie (délivrée par la Caisse de Sécurité Sociale à laquelle le responsable légal est affilié), sinon les frais sont à la charge de la famille. Le BILD avance si nécessaire les frais liés à des démarches de soins (trajets en taxi, consultation médicale, achat de médicaments), contre quoi les responsables légaux s'engagent à rembourser le BILD des sommes engagées. Dès réception du remboursement, le BILD adressera au participant ou à ses parents les feuilles de soin ou les justificatifs correspondants.

Pour pouvoir profiter pleinement de son séjour, chaque participant doit être autonome et dans un état de santé compatible avec les déplacements, les activités, les structures d'accueil et la vie de groupe en général. C'est pourquoi il est impératif qu'au moment de l'inscription, les parents portent à la connaissance du BILD, par écrit, tout éventuel problème de santé physique ou morale du participant, traitements médicaux, allergies, handicap, etc. Les parents autorisent le BILD ou ses représentants (animateurs) à agir en leur nom auprès de leur enfant en cas d'urgence médicale.

Aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale.

Discipline

Toute conduite portant préjudice à la vie de groupe, tout comportement désobligeant vis-à-vis de tiers, tout manquement à la discipline ou refus de participation aux activités obligatoires, entraînent l'exclusion du centre après préavis téléphonique à la famille.

La participation au travail linguistique et aux activités est obligatoire. Un choix est laissé aux jeunes quant au contenu de certaines activités. Sauf si le programme prévoit une prolongation des activités, le silence doit être respecté à partir de 22 h. Pour ne pas déranger le bon déroulement des séjours, les visites ne sont pas admises (à l'exception de celles des parents annoncées au préalable).

Tous nos séjours respectent les lois en vigueur pour la protection des mineurs. En ce sens, la consommation de drogues, d'alcool ou de cigarettes est formellement interdite. Tout participant majeur se doit de respecter les règles en vigueur dans les centres.

En cas de renvoi, les frais de voyage induits sont à la charge de la famille. Aucun remboursement n'est effectué pour la durée restante du séjour.

Portables et internet

Le BILD met à disposition de chaque équipe d'animation un téléphone portable. Les animateurs, ainsi que les jeunes, sont joignables sur ce téléphone à des horaires précis. Si votre enfant n'a pas de portable, il n'est donc pas nécessaire d'en acheter un pour son séjour.

Si vous autorisez votre enfant à avoir un portable avec lui pendant le séjour, merci de noter les points suivants :

- Pendant le travail linguistique et les activités, l'usage personnel du téléphone portable est interdit. Certaines équipes d'animation peuvent toutefois en proposer ponctuellement un usage pédagogique. Pour autant, un téléphone portable n'est pas indispensable pour participer au séjour.

- Les interdictions/autorisations ne seront pas celles que votre enfant connaît à la maison ou à l'école, mais celles que l'équipe d'animation décidera d'appliquer : elle peut mettre en place une restriction des portables ; elle peut aussi décider d'en laisser un usage libre pendant tous les temps libres, y compris le soir.

- Dans un esprit d'immersion dans la rencontre, les jeunes ne sont pas joignables à tout moment.

- Le BILD ne garantit pas l'accès au WIFI.